L'ABEILLE

PAR BULLITT, MAGNIER & Cie
No. 91, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN..... $12 — Payable d'avance
DO. TRIMESTRIEL..... $6

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 1er JUILLET 1842.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.
POUR VICE-PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
REPRESENTANT DU CONGRES:
EDWARD D. WHITE.
LEGISLATURE D'ETAT.
POUR SENATEUR:
ALBERT HOA.

POUR REPRESENTANS:
W. C. C. CLAIBORNE,
G. MUSSON,
J. P. BENJAMIN,
S. D. MCNEIL,
G. K. ROGERS,
R. N. OGDEN,
A. LEDOUX,
R. HUNT,
J. CULBERTSON,
A. DELASSUS.

ASSEMBLEE WHIG.—Les whigs de la Nouvelle-Orléans se rappelleront qu'il y a ce soir un meeting à l'Hôtel Dimond, rue Tchoupitoulas, vis-à-vis le marché de Ste. Marie. Que les whigs de la 1ère et 3me municipalité se joignent à ceux de la 2me municipalité, et songent que de nos efforts réunis seuls dépend le triomphe de notre cause.

MEETING GENERAL DES WHIGS.

Un meeting général des whigs de la Nouvelle-Orléans aura lieu vendredi prochain, à 7 heures et demie du soir, au CAFE DIMOND, rue Tchapitoulas, vis-à-vis le marché Ste. Marie.

Le meeting sera harangué par les différens candidats à la législature et par d'autres orateurs distingués.

MANUEL CRUZAT,
Chef du comité central.

ELECTIONS.

Les électeurs de la ville se rappellent que les *polls* ne doivent rester ouverts qu'un seul jour, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Lundi prochain 4 juillet, est le jour de l'élection.

ELECTIONS.

Les assesseurs ont fait afficher dans les différens districts où se font les élections des listes des contribuables. Ces listes nous a-t-on dit sont loin d'être complètes. Nous engageons en conséquence chacun des électeurs à aller voir si son nom est porté sur la liste de son district, et de le faire inscrire s'il ne s'y trouve pas.

M. MOUTON, LES BONS DE L'ETAT ET LES BANQUES.

M. MOUTON, se trouvant dernièrement à Est-Féliciana, disait en présence d'un grand nombre de personnes "qu'il n'appartenait pas à cette classe d'hommes politiques qui avaient voté pour engager la foi de l'Etat aux banques." En faisant cette déclaration le candidat locofocô n'a-t-il pas commis un de ces oubliés dont les meilleures mémoires elles-mêmes se rendent quelque fois coupables? Quoiqu'il en soit, nous mettons sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits du journal de la Chambre des Représentans pendant la session de 1828, c'est la meilleure manière d'éclaircir les faits.

En 1828, Alexandre MOUTON était membre de la Chambre des Représentans pour la paroisse Lafayette. C'est à cette session que la foi de l'Etat fut engagée pour une somme de $2,500,000. Le 30 janvier M. ARTAUD présenta la section suivante:

"Il est de plus décrété que, afin de faciliter à l'Association Consolidée la négociation de l'emprunt de deux millions cinq cent mille piastres, autorisé par l'acte du 11 mars 1827, par le présent acte *la foi de l'Etat est engagée pour le remboursement du capital et de l'intérêt de la dite somme de deux millions cinq cent mille piastres.*"

Sur l'adoption de cette section, M. MOUTON VOTA DANS L'AFFIRMATIVE [voir le journal P. 33.] Il vota également en faveur du bill au moment de l'adoption définitive. Il vota *aussi contre* un amendement introduit par M. MAURIAN pour interdire aux actionnaires la faculté d'emprunter à la banque, et cette mesure était destinée à éviter plus d'un abus.

Le lendemain de l'adoption du bill, le premier qui ait été passé pour engager la foi de l'Etat en faveur des institutions financières, M. MAURIAN, whig, présenta, entre autres, les motifs suivans du vote négatif qu'il avait donné: "J'ai voté contre le bill, lo. parce que mon inébranlable conviction est que la législature n'a pas le droit d'engager la foi de l'Etat pour emprunter aucune somme d'argent destinée à servir uniquement aux intérêts d'une certaine classe de citoyens; 2o. parce que ce bill et la loi qu'il amende, forment ensemble un système d'actes, qui, dans mon opinion, sont de nature non-seulement à produire le plus désastreux résultat pour toutes les parties intéressées, mais encore à consacrer plusieurs principes inconstitutionnels."

Dans le passage définitif du bill, le scrutin donna 23 oui et 23 non. Sur les 23 oui, les locofocos avaient la majorité, et M. MOUTON était du nombre! Sur les 23 non, on comptait 10 whigs et 3 locofocos.

Ces citations sont assez décisives, ce nous semble; mais il en est d'autres encore qui pourront prouver que vant la déclaration du candidat locofoco.

Le 27 janvier 1832, M. MOUTON était orateur de la Chambre des Représentans; ce jour là même la Chambre prit en considération le bill intitulé "Acte pour incorporer les souscripteurs de la Banque de l'Union." M. Dunn fit la motion de renvoyer ce bill indéfiniment; 15 membres se prononcèrent en faveur de la motion, et 14 contre. L'ORATEUR, ayant voté dans la MINORITE, déclara que la motion était perdue! (Journal de la Chambre P. 29.)

N'est-il pas évident que M. MOUTON était en faveur du Bill de la Banque de l'Union. D'après les règles de la Chambre, l'Orateur n'était pas obligé de voter; car il n'y avait pas égalité de vote. Mais il avait le droit de le faire, et il n'est pas de doute que pour amener une égalité de vote qui a pu pour effet d'annuller la motion. S'il eut été opposé à la concession de la charte de la Banque de l'Union, il lui suffisait de garder le silence, et cette charte était rejetée, son vote seul l'a sauvée! Il n'est pas inutile d'ajouter que plusieurs années après, M. MOUTON fut le président de la succursale que cette banque avait dans la paroisse Lafayette! Remarquons en outre l'une des clauses de cette charte pour laquelle M. MOUTON était si bien disposé:

Section 30. Il est de plus décrété que, aussitôt que les Directeurs auront été nommés par le Gouverneur d'après le mode prescrit dans la 25e section de cet acte et que les directeurs auront procédé à l'élection d'un Président, il en sera donné avis au Gouverneur, qui, sur cet avis, *remettra à la dite Banque de temps en temps des bons pour un montant proportionné aux sommes souscrites et assurées à la satisfaction des directeurs, comme cela est ordonné par la charte, jusqu'à la concurrence du montant total de la somme de sept millions.* (Actes P. 66.)

Quand on rencontre de pareils faits on a droit assurément d'être surpris de la profession foi faite récemment par M. MOUTON, on a droit aussi de s'étonner des clameurs contre les Banques dont les locofocos remplissent les aires; car si l'on voulait se donner la peine d'y regarder d'un peu près, on se convaincrait bien que ceux d'entre eux qui décrient le plus contre nos institutions financières, sont justement ceux qui ont le plus contribué à leur création. Les journaux de la Législature seraient là pour prouver que les membres locofocos ont tous, à une-ou deux exceptions près, voté en faveur des chartes de Banques.

ASSEMBLEE WHIG.

Conformément à une recommandation du "Comité Central Whig" du Clay Club, une grande assemblée des Whigs a eu lieu au café Lewis, mercredi, 22 courant.

Le meeting a été organisé par G. de Feriet. J. B. Leefe a été appelé à occuper le fauteuil.

MM. Robert Pearce, Alexander Philips, de la 1ère. municipalité; James P. Freret, James B. Walton de la 2de. municipalité; Stephen Herriman, J. B. F. Cicquel, de la 3me. municipalité, ont été nommés vice présidens. MM. J. V. Gödchaux, de la 1re. municipalité; W. P. Vincent, de la 2de. municipalité; F. L. Crais, de la 3me. municipalité, ont été nommés secrétaires.

Un comité de six, composé des MM. Parise Gardère, O. P. Jackson, A. Viavant, E. Canard, A. Seymour, Sr. Marie Cazeau, a été chargé de formuler des résolutions sur les vues et les sentimens de l'assemblée.

En l'absence du comité, MM. J. P. Benjamin, R. Preaux, Randell Hunt, et A. Hoa ont successivement harangué l'assemblée.

Le comité, de retour au lieu de l'assemblée, a présenté les résolutions suivantes, qui ont été unanimement adoptées:

Résolu que cette assemblée, pleine de confiance dans le patriotisme éclairé et les hautes capacités de HENRY JOHNSON, s'engage à le soutenir par tous les moyens honorables à la prochaine élection de Gouverneur de cet Etat.

Résolu, que dans les circonstances difficiles où se trouve aujourd'hui le pays, il importe que le représentation à la Législature nationale et de l'Etat soit composée d'hommes intègres et dont les principes soient connus à la nation; que le peuple doit être tenu en garde contre les intrigues des hommes politiques, ennemis de la prospérité du pays.

Vendredi prochain, 1 courant, le Colonel Bernard Marigny, candidat à la Chambre des Représentants, et le Colonel Jacques Dupuy, candidat au Sénat, seront à la Place d'Armes, à 6 heures du soir, pour y donner des explications sur leur conduite politique.

Le Colonel Bernard Marigny, candidat à la Chambre des Représentants, et le Colonel Jacques Dupuy, candidat au Sénat, seront à la Place d'Armes, à 6 heures du soir, pour y donner des explications sur leur conduite politique.

Vendredi prochain, 1 courant, le Colonel EDGAR MONTEGUT sera candidat à la Chambre des Représentans de la Louisiane. Il sera appuyé par une grande MAJORITE.

98 juin—6

TRAITES sur Ste. Croix, à vendre par
1 juillet O. H. MIKESGARD, 34 Vieille Levée.

SOUFRE RAFFINE de Boston en poudre et en rouleau, à vendre par
1 juillet NORCROSS & FOSDICK, 40 Grevier.

TORTILLA-Indiennes de Plata—20 balles, N. F. M. Cotonades, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juill 40, Grevier.

CORDAGE—20 rouleaux dimensions assorties, à vendre par
1 juil NORCROSS & FOSDICK, 40, Grevier.

BLANC DE BALEINE et huiles New-Bedford et Boston No. 1, à vendre par
1 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Grevier.

RHUM—100 bots, à vendre par
1 juil NORCROSS & FOSDICK, 40, Grevier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux qui ces présentes concernent, salut.—Attendu que William W. Gardner de cette ville a obtenu ci-devant échoué à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, de la propriété ci-après décrite, vice décrété le 29 juin 1842 au greffe de cette cour où ladite vente fut originairement le même jour du juin de l'année de N. S. 1842, dans l'affaire intitulée sur le terrasse de sa maison. On assure que l'Empereur approuve les outrages auxquels nous officiers sont en butte."

☞ Nous sommes invités à appeler l'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne sur une grande variété de bottes, souliers, brodequins et habillemens confectionnés, qui sera lieu ce matin à 10 heures par E. Tastet, au No. 132, rue de Chartres.

COMMERCIAL.

HAVRE, 2 juin.

Notre marché en coton est très calme aujourd'hui, toutefois sans changement dans les prix. Notre stock est, en ce moment, à 48,000 balles, dont 7,000 balles sont sur les quais et 41,000 balles, non compris 6 à 7 arrivages en Orlands hier. Les ventes durant le mois, ont été de 34,000 balles, et les arrivages de 79,000.

	DERNIERES	DATES	
New York	.....	juin	4
Nouvelle-Orléans	juin 21	Liverpool	juin 4
Charleston	juin 22	Paris	juin 2
Washington	juin 22	Bordeaux	mai 26
Savannah	juin 23	Madrid	mai 29
Charleston	juin 25	Cadix	mai 18
Vera-Cruz	avril 19	Havane	juin 11
Campeche	mai 26	Houston	juin 17
Mexique	mai 4		

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire John Minturn, Stark, New York, J W Stanton & co

Dana, Freeman, Boston. Harrod & Darling
Middlesex, Grozier, Liverpool. J A Merritt
Gool. Mary Jane, Pritchell, Port-au-Prince. A Kearney & co
Diadem, Darling, New York via Grand Caillou. Captaine

ARRIVES.

Bateau de remorque Swan, Martin, des Passes—avec le brick Lucy Pennell.
Brick Lucy Pennell, Schofield de Damariscotta.
Steamer Gov. Breckell, Elliott, Bowling Green.
" Denison, Kercheval, Mercedesa, Il
" Maid, Pitman, Vicksburg.
" Clipper, Beery, Bayou Bœuf.
" Gen. Harrison, Choate, Lafourche.

MEMORANDA.

Ports etrangers.

HAVRE.

Navire Augusta, Buckbaum, parti le 1er juin
" England, Lowell, parti le 23 mai.
" Mendri, Welch, partant le 1 juin.
" Swan, Hamilton, partant le 1 juin.
" Eliza Thornton, Patterson, parti le 22 mai.
" Ville de Paris Marsie, parti le 27 mai.
" James Perkins, Bisson, parti le 17 mai.
" Sheffield, Potter, parti le 14 mai.
" Claire, Childs, parti le 27 mai.

MARSEILLE.

Navire Gênes Alberti, parti le 13 avril.
" Jeune Pur, Bodico, parti le 14 mai.
" Constantin, Bray,
" Louisa, Champion, parti le 20 mai.
" Doc d'Orleans, Bordeau, parti le 7 avril.
" Edwin, Robinson, touche à Gibraltar le 3 avril.
" Citizen, Thing, parti le 22 mai.
" Bangor, Odom, parti le 23 mai.
" Tybee, en charge, le 12 mai.

BORDEAUX.

Navire Juliana, Hosser, parti le 24 avril.

GRAN.

Le Jeune Ernest, Martin, parti le 23 avril.

Hâvre, 1 juin—Arrivé, le Lorpard, Bos, de Nouvelle Orléans; 1 mai, le J. Stevens, Cushing, id.; le American, Holden id.

☞ Pour la liste complète des bâtimens en charge ou partis pour ce port, voir la page anglaise.

Ports de la cote.

New York 31 juin—Arrivé, navire Manchester, Oliver, en 18 jours de la Nouvelle Orléans, lorque Tom, Cornkett, do

Boston, 30 juin—Arrivé, barque Sumarrow, Nouvelle Orléans, le 18, arrivé, navire Girard, Bairden, do; brick Genl. Stark, Curtis, do.

Bâtimens hélés.

Le 18 juin, lat. 34, long. 68, navire Martha Washington, de la N. Orléans pour Trieste.

☞ Le steamer RAINBOW, capt. Mentford, ayant été retenu par le mauvais temps, partira pour Louisville, Cincinnati et Pittsburg, aujourd'hui à 10 heures A. M. 1 juil

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE

Nouvelle Orléans, 30 juin 1842.

CETTE banque sera fermée le lundi 4 juillet prochain, et les billets échéant ce jour devront être payés le samedi 2 juillet, et les offres à l'escompte devront être faite le même jour. FRED. FRY,
1 juil Caissier.

COMPAGNIE ET BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS

30 Juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain 4 de juillet, et les billets échéant ce jour seront payés le samedi 2 juillet.

J. W. HOUSTON, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

CETTE Banque sera fermée lundi 4 juillet prochain, et les billets échéant ce jour devront être payés samedi 2, et les offres à l'escompte devront être présentées le 1er juil GEO. O. HALL, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE,

Nlle. Orléans, le 30 Juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain, 4 de juillet. Les traites et billets dûs ce jour, devront être payés le samedi 2. (Signé) A. MILTENBERGER,
1 juil Caissier.

BANQUE DE CITE,

Nouvelle Orléans, le 30 juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain 4 juillet. Les traites et billets dûs devront être payés le samedi 2.

R J FALVREY, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1842.

CETTE Banque sera fermée lundi 4 de juillet prochain. Les billets échéant ce jour seront payés le samedi 2 courant, et les offres à l'escompte devront être présentées ce dernier jour pour marché.

JOHN MICHOLSON, caissier.

A vendre pour des billets de la Banque des Citoyens, Banque Consolidée et de la Banque de l'Etat.

UNE propriété dans la première municipalité composée de six appartemens, cabinet et galerie, cuisine de six appartemens, ayant aussi une porte cochère et une écurie, le tout en bon état. Pour le prix et les conditions s'adresser à Me DE SANTOS,
1 juillet—4 rue Royale, 126, chez Mr. A. Morel

LA Société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, le sous la raison de GRONING & Co., a été dissoute ce jour, par consentement mutuel.

La liquidation des affaires se fera par eux, soit conjointement, soit séparément.

Nouvelle Orléans, 30 juin 1842.

R. GRONING,
Par son fondé de pouvoir,
R. DE ROJAS.

AVIS.—Le terme de la société de commerce connue sous la raison de A. Rivarde & Cie. étant expiré, A. L. Dubleux, l'un des associés, en a compté de ce jour. Les affaires seront continuées sous la même raison, par les autres associés.

Ce 1 juillet 1842.

A. RIVARDE & Co.

SOCIETE.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1842.

HUGO C. GILDEMEISTER a, à dater d'aujourd'hui pour associée M. George Gottschalk son fondé de pouvoir depuis plusieurs années ainsi que son fils aîné F. John Gildemeister.

Les affaires de la société seront les mêmes et seront liées sous la raison sociale de HUGO C. GILDEMEISTER & Co
1 juillet

CUIVER: et feuilles—20 caisses 16 X 20 en déchargement du brick Ontario, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
1 juillet 28 et 29, Nouvelle Levée

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane. le 30 juin 1842—Présent l'honorable J. H. McCaleb. Dans la faillite de A. Bergmann et al, en faillite—Rapport du commissaire—La Cour s'étant référée à un commissaire de cette Cour pour faire un état des biens dessiés faillis, comme aussi de toutes les dettes et autres réclamations faites preuve a été donnée par les créanciers de la faillite, ainsi que de toutes les matières et circonstances qui sont de nature à être prises en considération par la Cour à l'effet qu'elle doit ordonner et déclarer un dividende; lédit commissaire ayant fait, ce jour, son rapport. Il est actuellement ordonné qu'avis public sera donné de ce rapport avant l'audition des faits ci-dessus rapportés lieu en cette Cour le mercredi vingt juillet à dix heures A. M. pour tous les créanciers qui ont prouvé leur créance, pour les entendre ordonner et déclarer un dividende, et pour les autres matières et circonstances dont la Cour peut avoir à faire un plus ample rapport en vertu des lois. Et pour que les intéressans prennent connaissance de ce rapport, il sera publié et affiché dans les lieux ordinaires de ce district, et sera signifié à chaque créancier connu, par le ministère de l'huissier de ce district.

Copie véritable.

ED. LAUVE,
Dépté greffier de la Cour District des E. U.

EN FAILLITE

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS District Oriental de la Louisiane—30 juin 1842—Présent l'honorable T. H. McCaleb—Pétition de J. E. Fourée, en faillite—Sur lecture de la pétition dûdit chargé de vente demandant au Cour pour permettre de décharger ses biens de toutes hypothèques existantes sur la propriété du dit pétitionnaire et de Victor Jourdain, de Lucien Campbell Duncan, et de Pierre Bonneau de Mézi, de la ci-que de l'Association Consolidée pour les différens montants de leurs hypothèques ainsi qu'il est plus amplement établi sur la dite pétition, et pour les payer des produits de la vente de la dite chetente portant hypothèque; il est ordonné que de la matrité de la dite hypothèque; il est ordonné qu'avis public en sera donné que l'audition de la dite pétition sera lieu le samedi, 9 de juillet à 10 heures du matin, pour à ses parties assignés tous les créanciers de faillite et autres personnes intéressées pourront comparaître et déduire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels le dit certificat de décharge ne serait pas accordé.

Par ordre de la Cour.

ED LAUVE,
Dép. greffier de la Cour de District des E. U.
1 juil—7 et 7d.

TOILE et corde d'emballage du Kentucky, à vendre en magasin par
LOCKHART, FEARN & BONEGAN,
1 juillet—4 66, Commune.

CIRE d'abeille.—Une quantité à vendre en magasin par
LOCKHART, FEARN & BONEGAN,
1 juillet— 66, Commune.

FARINE—100 barils en débarquement du Mississippi, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
1er juil 41, Vieille Levée.

FOIN—100 balles en débarquement de la Rebecca, à vendre par FOSDICK & BROTH,
1er juil 36 rue du Canal.

CORNBEES—60 draps, 61 et coton, à vendre par
C 1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

MAIS—Un sacs en bon ordre, à vendre par
MA 1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

FARINE—50 barils fin, mill, en débarquement du steamer Iowa Dennison, à vendre par
1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

CHAPEAUX de feuilles de Palmetto—100 dozen à vendre par FOSDICK & BROTH,
1er juil 66 rue du Canal.

CORDAGES et câbles de Manille, Russie et Boston, à vendre par FOSDICK & BROTH,
1 juil 66 rue du Canal.

PORC—3 barils à l'emporte, 3 barils à vendre par
P 1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

BOEUF—1 barrique salée pour consommation de navire, à vendre par FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE

Nouvelle Orléans, 30 juin 1842.

CETTE banque sera fermée le lundi 4 juillet prochain, et les billets échéant ce jour devront être payés le samedi 2 juillet, et les offres à l'escompte devront être faite le même jour. FRED. FRY,
1 juil Caissier.

COMPAGNIE ET BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS

30 Juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain 4 de juillet, et les billets dûs ce jour seront payés le samedi 2 juillet.

J. W. HOUSTON, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOLLE-ORLEANS

CETTE Banque sera fermée lundi prochain, 4 de juillet et les billets échéant ce jour devront être payés le samedi 2, et les offres à l'escompte devront être présentées le 1er juil GEO. O. HALL, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE,

Nlle. Orléans, le 30 Juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain, 4 de juillet. Les traites et billets dûs ce jour, devront être payés le samedi 2. (Signé) A. MILTENBERGER,
1 juil Caissier.

BANQUE DE CITE,

Nouvelle Orléans, le 30 juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain 4 juillet. Les traites et billets dûs devront être payés le samedi 2.

R J FALVREY, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1842.

CETTE Banque sera fermée lundi 4 de juillet prochain. Les billets échéant ce jour seront payés le samedi 2 courant, et les offres à l'escompte devront être présentées ce dernier jour pour marché.

JOHN MICHOLSON, caissier.

A vendre pour des billets de la Banque des Citoyens, Banque Consolidée et de la Banque de l'Etat.

UNE propriété dans la première municipalité composée de six appartemens, cabinet et galerie, cuisine de six appartemens, ayant aussi une porte cochère et une écurie, le tout en bon état. Pour le prix et les conditions s'adresser à Me DE SANTOS,
1 juillet—4 rue Royale, 126, chez Mr. A. Morel

LA Société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, le sous la raison de GRONING & Co., a été dissoute ce jour, par consentement mutuel.

La liquidation des affaires se fera par eux, soit conjointement, soit séparément.

Nouvelle Orléans, 30 juin 1842.

R. GRONING,
Par son fondé de pouvoir,
R. DE ROJAS.

AVIS.—Le terme de la société de commerce connue sous la raison de A. Rivarde & Cie. étant expiré, A. L. Dubleux, l'un des associés, en a compté de ce jour. Les affaires seront continuées sous la même raison, par les autres associés.

Ce 1 juillet 1842.

A. RIVARDE & Co.

SOCIETE.

Nouvelle Orléans, 1er juillet 1842.

HUGO C. GILDEMEISTER a, à dater d'aujourd'hui pour associée M. George Gottschalk son fondé de pouvoir depuis plusieurs années ainsi que son fils aîné F. John Gildemeister.

Les affaires de la société seront les mêmes et seront liées sous la raison sociale de HUGO C. GILDEMEISTER & Co
1 juillet

CUIVER: et feuilles—20 caisses 16 X 20 en déchargement du brick Ontario, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
1 juillet 28 et 29, Nouvelle Levée

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane. le 30 juin 1842—Présent l'honorable J. H. McCaleb. Dans la faillite de A. Bergmann et al, en faillite—Rapport du commissaire—La Cour s'étant référée à un commissaire de cette Cour pour faire un état des biens dessiés faillis, comme aussi de toutes les dettes et autres réclamations faites preuve a été donnée par les créanciers de la faillite, ainsi que de toutes les matières et circonstances qui sont de nature à être prises en considération par la Cour à l'effet qu'elle doit ordonner et déclarer un dividende; lédit commissaire ayant fait, ce jour, son rapport. Il est actuellement ordonné qu'avis public sera donné de ce rapport avant l'audition des faits ci-dessus rapportés lieu en cette Cour le mercredi vingt juillet à dix heures A. M. pour tous les créanciers qui ont prouvé leur créance, pour les entendre ordonner et déclarer un dividende, et pour les autres matières et circonstances dont la Cour peut avoir à faire un plus ample rapport en vertu des lois. Et pour que les intéressans prennent connaissance de ce rapport, il sera publié et affiché dans les lieux ordinaires de ce district, et sera signifié à chaque créancier connu, par le ministère de l'huissier de ce district.

Copie véritable.

ED. LAUVE,
Dépté greffier de la Cour District des E. U.
1 juil—3 Dépté greffier de la Cour District des E. U.

EN FAILLITE

DANS LA COUR DE DISTRICT DES E. U.—District oriental de la Louisiane, entre Félix de Ayme pour être déchargée de toutes ses dettes et obtenir un certificat de décharge.—Avis est pour le présent donné que les créanciers de dûmes faillite, y présentent les pétitions pour un certificat de décharge d'après lequelle ils ont droit de courir cet remis ficant l'audition de cette pétition le 20 de courant, ou en cette cour à neuf heures A. M. auquel lieu et heure tous les créanciers qui ont prouvé leurs créances et toutes les personnes intéressées pourront comparaître et déduire les motifs, s'ils en ont, pour lesquels le dit certificat de décharge ne serait pas accordé.

Par ordre de la Cour.

ED LAUVE,
Dép. greffier de la Cour de District des E. U.
1 juil—7 et 7d.

TOILE et corde d'emballage du Kentucky, à vendre en magasin par
LOCKHART, FEARN & BONEGAN,
1 juillet— 66, Commune.

CIRE d'abeille.—Une quantité à vendre en magasin par
LOCKHART, FEARN & BONEGAN,
1 juillet— 66, Commune.

FARINE—100 barils en débarquement du steamer Mississippi, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co.
1er juil 41, Vieille Levée.

FOIN—100 balles en débarquement de la Rebecca, à vendre par FOSDICK & BROTH,
1er juil 36 rue du Canal.

CORNBEES—60 draps, 61 et coton, à vendre par
C 1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

MAIS—Un sacs en bon ordre, à vendre par
MA 1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

FARINE—50 barils fin, mill, en débarquement du steamer Iowa Dennison, à vendre par
1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

CHAPEAUX de feuilles de Palmetto—100 dozen à vendre par FOSDICK & BROTH,
1er juil 66 rue du Canal.

CORDAGES et câbles de Manille, Russie et Boston, à vendre par FOSDICK & BROTH,
1 juil 66 rue du Canal.

PORC—3 barils à l'emporte, 3 barils à vendre par
P 1er juil FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

BOEUF—1 barrique salée pour consommation de navire, à vendre par FOSDICK & BROTH, 66 Comp.

VENTES PAR ORDRE DE JUSTICE

A VENDRE, PAR MOI, GEORGE MONTEGUT, comme candidat à la Chambre des Représentans de la Louisiane. Il sera supporté par une grande MAJORITE.

98 juin—6

TRAITES sur Ste. Croix, à vendre par
1 juil O. H. MIKESGARD, 34 Vieille Levée

SOUFRE RAFFINE de Boston en poudre et en rouleau, à vendre par
1 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Grevier.

TORTILLA-Indiennes de Plata—20 balles, N. F. M. Cotonades, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
1 juil 40, Grevier.

CORDAGE—20 rouleaux dimensions assorties, à vendre par
1 juil NORCROSS & FOSDICK, 40, Grevier.

BLANC DE BALEINE et huiles New-Bedford et Boston No. 1, à vendre par
1 juil NORCROSS & FOSDICK, 40 Grevier.

RHUM—100 bots, à vendre par
R 1 juil NORCROSS & FOSDICK, 40, Grevier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux qui ces présentes concernent, salut.—Attendu que William W. Gardner de cette ville a obtenu ci-devant échoué à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, de la propriété ci-après décrite, vice décrété le 29 juin 1842 au greffe de cette cour où ladite vente fut originairement le même jour du juin de l'année de N. S. 1842, dans l'affaire intitulée sur le terrasse de sa maison. On assure que l'Empereur approuve les outrages auxquels nos officiers sont en butte."

☞ Nous sommes invités à appeler l'attention particulière des marchands de la ville et de la campagne sur une grande variété de bottes, souliers, brodequins et habillemens confectionnés, qui sera lieu ce matin à 10 heures par E. Tastet, au No. 132, rue de Chartres.

COMMERCIAL.

HAVRE, 2 juin.

Notre marché en coton est très calme aujourd'hui, toutefois sans changement dans les prix. Notre stock est, en ce moment, à 48,000 balles, dont 7,000 balles sont sur les quais et 41,000 balles, non compris 6 à 7 arrivages en Orlands hier. Les ventes durant le mois, ont été de 34,000 balles, et les arrivages de 79,000.

	DERNIERES	DATES	
New York	.....	juin	4
Nouvelle-Orléans	juin 21	Liverpool	juin 4
Charleston	juin 22	Paris	juin 2
Washington	juin 22	Bordeaux	mai 26
Savannah	juin 23	Madrid	mai 29
Charleston	juin 25	Cadix	mai 18
Vera-Cruz	avril 19	Havane	juin 11
Campeche	mai 26	Houston	juin 17
Mexique	mai 4		

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire John Minturn, Stark, New York, J W Stanton & co

Dana, Freeman, Boston. Harrod & Darling
Middlesex, Grozier, Liverpool. J A Merritt
Gool. Mary Jane, Pritchell, Port-au-Prince. A Kearney & co
Diadem, Darling, New York via Grand Caillou. Captaine

ARRIVES.

Bateau de remorque Swan, Martin, des Passes—avec le brick Lucy Pennell.
Brick Lucy Pennell, Schofield de Damariscotta.
Steamer Gov. Breckell, Elliott, Bowling Green.
" Denison, Kercheval, Mercedesa, Il
" Maid, Pitman, Vicksburg.
" Clipper, Beery, Bayou Bœuf.
" Gen. Harrison, Choate, Lafourche.

MEMORANDA.

Ports etrangers.

HAVRE.

Navire Augusta, Buckbaum, parti le 1er juin
" England, Lowell, parti le 23 mai.
" Mendri, Welch, partant le 1 juin.
" Swan, Hamilton, partant le 1 juin.
" Eliza Thornton, Patterson, parti le 22 mai.
" Ville de Paris Marsie, parti le 27 mai.
" James Perkins, Bisson, parti le 17 mai.
" Sheffield, Potter, parti le 14 mai.
" Claire, Childs, parti le 27 mai.

MARSEILLE.

Navire Gênes Alberti, parti le 13 avril.
" Jeune Pur, Bodico, parti le 14 mai.
" Constantin, Bray,
" Louisa, Champion, parti le 20 mai.
" Doc d'Orleans, Bordeau, parti le 7 avril.
" Edwin, Robinson, touche à Gibraltar le 3 avril.
" Citizen, Thing, parti le 22 mai.
" Bangor, Odom, parti le 23 mai.
" Tybee, en charge, le 12 mai.

BORDEAUX.

Navire Juliana, Hosser, parti le 24 avril.

GRAN.

Le Jeune Ernest, Martin, parti le 23 avril.

Hâvre, 1 juin—Arrivé, le Lorpard, Bos, de Nouvelle Orléans; 1 mai, le J. Stevens, Cushing, id.; le American, Holden id.

☞ Pour la liste complète des bâtimens en charge ou partis pour ce port, voir la page anglaise.

Ports de la cote.

New York 31 juin—Arrivé, navire Manchester, Oliver, en 18 jours de la Nouvelle Orléans, lorque Tom, Cornkett, do

Boston, 30 juin—Arrivé, barque Sumarrow, Nouvelle Orléans, le 18, arrivé, navire Girard, Bairden, do; brick Genl. Stark, Curtis, do.

Bâtimens hélés.

Le 18 juin, lat. 34, long. 68, navire Martha Washington, de la N. Orléans pour Trieste.

☞ Le steamer RAINBOW, capt. Mentford, ayant été retenu par le mauvais temps, partira pour Louisville, Cincinnati et Pittsburg, aujourd'hui à 10 heures A. M. 1 juil

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE

Nouvelle Orléans, 30 juin 1842

CETTE banque sera fermée le lundi 4 juillet prochain, et les billets échéant ce jour devront être payés le samedi 2 juillet, et les offres à l'escompte devront être faite le même jour. FRED. FRY,
1 juil Caissier.

COMPAGNIE ET BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS

30 Juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain 4 de juillet, et les billets dûs ce jour seront payés le samedi 2 juillet.

J. W. HOUSTON, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOLLE-ORLEANS

CETTE Banque sera fermée lundi prochain, 4 de juillet et les billets échéant ce jour devront être payés le samedi 2, et les offres à l'escompte devront être présentées le 1er juil GEO. O. HALL, caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDEE,

Nlle. Orléans, le 30 Juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain, 4 de juillet. Les traites et billets dûs ce jour, devront être payés le samedi 2. (Signé) A. MILTENBERGER,
1 juil Caissier.

BANQUE DE CITE,

Nouvelle Orléans, le 30 juin 1842

CETTE Banque sera fermée lundi prochain 4 juillet. Les traites et billets dûs devront être payés le samedi 2.

R J FALVREY, caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

Nouvelle-Orléans, le 30 juin 1842.

CETTE Banque sera fermée lundi 4 de juillet prochain. Les billets échéant ce jour seront payés le samedi 2 courant, et les offres à l'escompte devront être présentées ce dernier jour pour marché.

JOHN MICHOLSON, caissier.

A vendre pour des billets de la Banque des Citoyens, Banque Consolidée et de la Banque de l'Etat.

UNE propriété dans la première municipalité composée de six appartemens, cabinet et galerie, cuisine de six appartemens, ayant aussi une porte cochère et une écurie, le tout en bon état. Pour le prix et les conditions s'adresser à Me DE SANTOS,
1 juillet—4 rue Royale, 126, chez Mr. A. Morel

LA Société qui a existé jusqu'ici entre les soussignés, le sous la raison de GRONING & Co., a été dissoute ce jour, par consentement mutuel.

La liquidation des affaires se fera par eux, soit conjointement, soit séparément.

Nouvelle Orléans, 30 juin 1842.

R. GRONING,
Par son fondé de pouvoir,
R. DE ROJAS.

AVIS.—Le terme de la société de commerce connue sous la raison de A. Rivarde & Cie. étant expiré, A. L. Dubleux, l'un des associés, en a compté de ce jour. Les affaires seront continuées sous la même raison, par les autres associés.

Ce 1 juillet 1842.

A. R